



Direction
Référence : EAU/AUT/23/0259
Dossier suivi par : Service autorisations - JWE
Tel.: 24556 - 922 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage final Art. 24 §2



Requérant(s)	Yanitho Adventures asbl
Objet	Organisation d'un "swim & run" au lac de la Haute-Sûre en date du 24 juin 2023
Localité(s)	Boulaide, Arsdorf, Liefrange, Lultzhausen
Commune(s)	Boulaide, Rambrouch, Lac de la Haute-Sûre, Esch-sur-Sûre

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie la décision ministérielle. Veuillez procéder à l'apposé du certificat prévu à l'article 24, §2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau aux lieux habituels d'affichage. Après l'affichage, je vous prie de bien vouloir nous retourner les documents y afférents.

Cette décision sera publiée en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

Christian Reuter
Service autorisations

Annexes :

- Copie de la décision ministérielle
- Documents vérifiés